

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://elianeassassi.fr/Vers-une-remise-en-cause-du-droit-du-sol-a-Mayotte.html>

Vers une remise en cause du droit du sol à Mayotte ?

- Activité des sénateurs - Les communiqués de presse -

Date de mise en ligne : vendredi 22 février 2008

Sénateurs du groupe CRC-SPG

C'est avec stupeur que je viens d'apprendre que Monsieur ESTROSI, Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer et par ailleurs candidat aux élections municipales à Nice, envisage de mettre en place un régime d'exception concernant l'île de Mayotte pour empêcher les enfants nés de parents en situation irrégulière de demander la nationalité française.

Profondément scandalisée par cette annonce, je tiens à protester contre un tel projet qui ouvre une brèche dans la remise en cause de notre droit du sol lequel a pourtant été au fondement de la République et de la société française.

Qui nous dit que ce projet -expérimental et limité à Mayotte- ne sera pas, demain, étendu à d'autres territoires français voire à la France métropolitaine ? N'oublions pas que la remise en cause du droit du sol, prônée depuis toujours par l'extrême droite, a été reprise par la droite. Je crains que cette annonce s'apparente, en fait, à un ballon d'essai qui serait lancé pour tester la réaction de l'opinion publique avant de proposer la fin du droit du sol en France.

Au-delà, je m'interroge sur l'opportunité de tenir aujourd'hui de tels propos. En effet, après le thème de la sécurité mis en avant par le Président de la République et le gouvernement FILLON, c'est le thème de l'immigration qui surgit aujourd'hui dans le débat public à l'aube des élections municipales et cantonales. Je ne crois ni au hasard ni aux coïncidences.

J'estime pour ma part que la situation particulière de l'île de Mayotte demande un traitement particulier qui ne saurait se résumer à des annonces aussi péremptoires que dangereuses, en pleine campagne électorale de surcroît.